



ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N°31/2019

Portant autorisation d'occupation du domaine public et règlementation du stationnement

Le Maire de la Commune d'ECKWERSHEIM,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU l'avis favorable du gestionnaire de la voirie,
VU la demande formulée le 24/06/2019 par Madame Fabienne KNOLL, sollicitant une autorisation d'occupation temporaire du domaine public au droit de l'immeuble sis au n°16 rue du Général de Gaulle, dans le cadre de travaux sur la façade, du 25 au 28 juin 2019,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement dans la rue du Général de Gaulle à cette occasion ;

ARRETE :

Article 1 : Madame Fabienne KNOLL est autorisée à occuper le domaine public avec un trépied, *uniquement le trottoir au droit du n°16 rue du Général de Gaulle* de manière temporaire du 25 au 28 juin 2019, afin de réaliser des travaux sur la façade. Le trépied sera installé de 8h à 18h.

Article 2 : Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux et la place de stationnement au droit du n°16 sera condamnée pendant les travaux. Les véhicules en stationnement interdit, gênant ainsi le bon déroulement des travaux, seront évacués et mis en fourrière, aux frais et risques des contrevenants. Madame Fabienne KNOLL se chargera de mettre en place des panneaux d'interdiction de stationner.

Article 3 : Le trottoir au droit du n°16 rue du Général de Gaulle sera barré à la circulation des piétons. Le cheminement piétonnier sera dévié sur le trottoir opposé.

Article 4 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel.

Article 5 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire par Madame Fabienne KNOLL.

Article 6 : Cet arrêté peut être contesté devant la juridiction compétente dans un délai de 2 mois selon le recours gracieux ou le recours administratif.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- EMS, voiespubliques-centretechnique@strasbourg.eu et sophie.gelb@strasbourg.eu
- EMS, Service Propreté, Département Collecte des Déchets
- La CTS
- Le SDIS
- Madame Fabienne KNOLL

Fait à Eckwersheim, le 24 juin 2019

Le Maire
Michel LEOPOLD

